

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

LE 4 DÉCEMBRE 2023 À 18 H

ORDRE DU JOUR

- 1. Projet de règlement présenté**
 - 1.1 Premier projet de règlement n° 2554 « Concernant des modifications au Règlement de zonage n° 2222 dans le but d'appliquer des demandes de modifications réglementaires ayant déjà fait l'objet d'une approbation par le conseil ainsi que d'apporter des ajustements à certaines dispositions intégrées au règlement qui apparaissent imprécises, manquantes ou discordantes avec d'autres dispositions »

- 2. Levée de l'assemblée**